

Saint-Laurent-Médoc, le 20 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quota maquereau 2026 : le GIFAP demande la suspension immédiate d'une décision non concertée aux conséquences économiques majeures

Le Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche (GIFAP) a officiellement saisi la Ministre de la Mer afin de demander la **suspension immédiate du quota** fixé à cinq maquereaux par pêcheur et par jour pour l'année 2026.

Cette décision, annoncée dans la presse, intervient sans concertation formelle préalable avec les représentants économiques du secteur et suscite une vive inquiétude au sein de la filière et des territoires littoraux.

1/ Une décision qui ne correspond pas aux échanges engagés

Lors de la réunion du Comité spécialisé de la pêche de loisir du 18 décembre dernier, à laquelle le GIFAP participait, il avait été indiqué que des mesures seraient engagées concernant le maquereau. Une proposition de plafond à 15 poissons par pêcheur et par jour avait été évoquée et confirmée par écrit au ministère.

La fixation unilatérale d'un quota à cinq individus par jour ne correspond pas aux orientations alors discutées et n'a fait l'objet d'aucune validation formelle avec la filière économique.

Le GIFAP estime qu'une telle méthode fragilise la confiance nécessaire entre l'État et les acteurs de terrain.

2/ Un secteur de 3 milliards d'euros directement impacté

La pêche de loisir représente près de 3 milliards d'euros de poids économique en France. Elle structure un écosystème complet : industrie des articles de pêche, distribution spécialisée, nautisme, tourisme littoral, ports de plaisance et services associés.

La pratique du maquereau représente environ 20 % du marché « mer » en matériel de pêche, soit près de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires direct. Des centaines d'emplois dans les territoires côtiers sont concernés.

Le GIFAP considère qu'un quota fixé à cinq prises par jour entraînera un découragement massif des pratiquants, un recul immédiat de l'activité commerciale et une fragilisation supplémentaire d'entreprises déjà soumises à de fortes pressions réglementaires et économiques.

3/ La pêche de loisir ne peut être la variable d'ajustement

La réduction des quotas professionnels pour 2026, estimée à près de 70 % sur le premier semestre, traduit une crise structurelle liée aux équilibres internationaux. Pour le GIFAP, la pêche de loisir ne peut devenir la variable d'ajustement symbolique d'un déséquilibre qui dépasse largement son impact réel sur la ressource.

Aucune étude scientifique publique ne démontre qu'un plafond fixé à cinq poissons par jour produira un effet mesurable sur l'état du stock.

4/ Un enjeu sociétal et intergénérationnel

Au-delà de l'économie, la pêche du maquereau constitue l'une des pratiques les plus accessibles de la pêche en mer. Elle est un vecteur essentiel de transmission des savoirs maritimes et des bons gestes liés au respect de la ressource.

Pour de nombreux jeunes, cette pratique représente une porte d'entrée vers une approche responsable de la mer et de la gestion durable des captures. Fragiliser cette activité revient à affaiblir un outil de transmission intergénérationnelle et d'éducation environnementale.

5/ Une accumulation de contraintes

Cette décision s'ajoute à une série de mesures récentes : déclaration obligatoire via l'application RecFishing, restrictions sur le plomb, nouvelles dispositions fiscales concernant les bateaux à moteur, durcissement des règles sur la vente de vifs, multiplication des contraintes dans certaines aires marines protégées...

Pour le GIFAP, l'accumulation rapide de ces restrictions crée un climat d'instabilité réglementaire incompatible avec la visibilité nécessaire aux entreprises et aux territoires littoraux.

Le GIFAP appelle à une suspension immédiate de la mesure et à l'ouverture d'une concertation formelle permettant d'aboutir à une régulation proportionnée, scientifiquement étayée et économiquement soutenable.

La mer mérite une politique cohérente et concertée, pas des décisions ponctuelles aux conséquences lourdes pour un secteur stratégique.